

## Déclaration des élus des AS ci-dessous:

Bonjour à toutes et tous,

Je m'appelle Frédéric KINDLER, je suis professeur d'EPS et je suis accompagné de ma collègue Patricia DUBOUCHET.

Nous nous adressons à vous aujourd'hui en tant qu'élus des Associations sportives de la liste "Le sport scolaire, un droit pour toutes et pour tous"

Si vous le permettez, nous souhaiterions débiter notre intervention en vous présentant quelques chiffres caractérisant le rapport de nos jeunes avec les pratiques physiques et sportives. Nous partons d'un contexte national pour arriver à ce qui nous réunit, le sport scolaire dans notre département.

Deux tendances fortes se dégagent dans la pratique de nos jeunes.

Tout d'abord, plusieurs études montrent UNE EXPLOSION DE LA SÉDENTARITÉ:

- En effet, selon la Fédération Française de Cardiologie, depuis 40 ans, **les enfants ont perdu 25% de leurs capacités cardiovasculaires**. Seuls 10 % des enfants ont conservé les mêmes capacités que leurs aînés.
- Aussi, selon une enquête de 2016 (avant la pandémie) de l'OCDE intitulée "Panorama santé 2016": **seuls 14% des garçons et 6% des filles pratiquent une activité physique quotidienne** (à savoir, au moins une heure) dans l'Hexagone, plaçant le pays à l'avant dernière place au sein de l'Union Européenne.
- Un rapport parlementaire intitulé "Evaluation des politiques de prévention en santé publique" daté de juillet 2021, qualifie le phénomène de sédentarité de " bombe sanitaire"

La deuxième tendance concerne les **inégalités de pratique de l'activité physique**:

- Nous nous appuyons tout d'abord sur Une Etude de la DREES (Direction de la Recherche, des études, de l'évaluation et statistiques) de 2019 qui montre qu'entre 2009 et 2017, les prévalences de la surcharge pondérale et de l'obésité ont été en hausse, notamment chez les filles. Ces évolutions sont marquées par de fortes inégalités sociales. Ainsi, 24% des enfants d'ouvriers sont en surcharge pondérale et 8% sont obèses contre respectivement 12% et 3% des enfants de cadres.
- Egalement selon une étude de l'INJEP 2019 (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire): les personnes résidant hors des grandes agglomérations ont moins souvent une pratique sportive. Le résultat de cette étude est intéressant au regard de la configuration de notre département.

Pour toutes ces raisons, nous pouvons affirmer que nos élèves ont donc besoin d'activités physiques et de rencontres sportives et artistiques! En proposant des activités diversifiées et accessibles financièrement (je vous rappelle que le prix moyen d'une licence UNSS dans les Landes est de 20 Euros) le sport scolaire permet de lutter contre ces inégalités.

Nous avons conscience du défi qui se présente à nous. Dans les Landes, les chiffres parlent d'eux mêmes! Nous avons actuellement 7500 licenciés (chiffre record à cette période). Cette dynamique est due à la mobilisation des acteurs de terrain elle-même impulsée par l'attitude volontariste de Messieurs. BREVET et ALFONSI. Leur discours sans ambiguïté et assumé face à la lecture parfois difficile des protocoles sanitaires nous ont permis de fonctionner en toute confiance depuis le début de cette année.

Nous les en remercions et nous vous remercions pour votre écoute.

Bonnes fêtes!

Fred